



Cayenne, le 27 Juillet 2010

POLE ECONOMIE ET
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

DEPARTEMENT ECONOMIE
RECHERCHE

**MINISTERE DE L'INTERIEUR DE
L'OUTRE-MER ET DES
COLLECTIVITES TERRITORIALES
Monsieur le Ministre Brice
HORTEFEUX**

Place Beauvau

75800 PARIS CEDEX 08

N° 92308/2010/PEDT/DER/PV
Affaire suivie par : Pascal VELINORE
☎ / 📠 0594 29 20 20 / 0594 27 1288
Email : pascal.VELINORE@cr-guyane.fr

Objet : Surveillance maritime

Monsieur le Ministre,

Je me permets de vous alerter sur le récurrent et épineux problème du pillage de la ressource halieutique et des actes de piraterie et de vandalisme perpétrés au large de la Guyane.

Je suis constamment interpellé par des pêcheurs professionnels qui ne peuvent plus pratiquer leur activité, du fait de la présence dans les eaux guyanaises de navires étrangers en provenance des pays limitrophes.

Ces faits délictueux sont perpétrés avec une violence extrême car il s'agit véritablement de braquage avec des armes à feu pour soutirer la production et les équipements de navigation des navires de pêche.

La situation est inquiétante, car cela ne relève pas de faits ponctuels, mais est généralisée sur toute la côte guyanaise.

Cet état est préjudiciable d'abord au pêcheur qui rechigne à repartir en mer de crainte de devoir subir à nouveau une telle agression, d'autant qu'il est dans l'incapacité de réarmer son navire faute de moyens financiers.

Je vous rappelle que les assurances ne s'engagent pas dans ce secteur.

Il l'est ensuite pour la collectivité régionale qui d'une part ne pérennise pas les investissements à travers les aides accordées aux producteurs et d'autre part voit le travail de structuration de la filière s'effondrer du fait d'un prélèvement qui peut remettre en cause l'équilibre de la ressource.

.../...



Il est impératif que des mesures draconiennes soient mises en place afin de sécuriser l'activité de nos pêcheurs en adaptant les moyens d'observation et d'intervention ainsi que par le biais de la coopération.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.

et mon profond respect



Le Président

Rodolphe ALEXANDRE.

Copie adressée à :

- Madame Marie-Luce PENCHARD – Secrétaire d'Etat à l'Outre-mer
- Monsieur Daniel FERREY – Préfet de Guyane,
- Monsieur Jocelyn MEDAILLE, Comité régional des pêches,
- Monsieur Georges-Michel KARAM, Organisation des producteurs des produits de la mer de Guyane